

Direction Générale des Services / Direction des Affaires Juridiques du Domaine et de l'Administration Générale Question n° 378

Affaires Juridiques et du Domaine

REF : DAJDAJD2014041

Signataire : ABW

Séance du Conseil Municipal du 18/12/2014

RAPPORTEUR : Anthony DAGUET

OBJET :Marché d'assurances de la ville d'Aubervilliers passé pour les années 2011 à 2014. Approbation du projet d'avenant n°2 au lot n°1 « Incendie – Divers Dommages aux Biens » et autorisation de signature.

EXPOSE :

Dans l'exercice de ses missions, la Commune se doit de garantir la sécurité et le bien-être de ses élus et de ses agents, détient et / ou met également en œuvre divers biens mobiliers et immobiliers. Elle est donc titulaire de contrats d'assurances, conclus dans le cadre de cinq lots d'un marché public (dommages aux biens, responsabilité civile, véhicules à moteur, protection juridique, risques statutaires) entré en vigueur le 1er janvier 2011. Afin de permettre le bon déroulement de la procédure d'appel d'offres, pour laquelle la Commune sera assistée par le Cabinet Protectas, spécialisé dans le conseil en assurances, il est nécessaire de proroger les contrats actuellement en cours jusqu'au 30 juin 2015 inclus, soit une durée supplémentaire de 6 mois.

**REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal :49

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

En exercice :..... 49

DU 18 Décembre 2014

Présents :..... 33

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 18 décembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 11 décembre 2014, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Mériem DERKAOUI, 1^{ère} Adjointe au Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS :

M. KARMAN Jean-Jacques, Mme VALLY Sophie, M. DAGUET Anthony, Mme CHERET Magali, M. KAMALA Kilani, Mme TLILI Leila, M. MONINO Jean-François, Mme GRARE Laurence, M. BENKHELOUF Boualem, Mme MARINO Danielle, M. KARROUMI Sofienne, Mme KOUAME Akoua Marie, M. CHOUDER Fethi, Mme NEDELEC Soizig, M. CHIBAH Salah, Mme MERCADER Y PUIG Maria, M. RUER Marc, Adjoints au Maire,

MM. CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, LE HYARIC Patrick, WOHLGROTH Antoine, ROZENBERG Silvère, Mmes LE MOINE Sandrine, FAGARD Alice, MM. SANON Guillaume, SALVATOR Jacques, Mme YONNET Evelyne, M. LOGRE Benoît, Mmes VIGEANT Claire, LENOURY Nadia, MM. BIDAL Damien, ZAIRI Rachid, Conseillers Municipaux et *Conseillers Municipaux délégués,

POUVOIRS :

M. BEAUDET Pascal	Représenté par :	M. DAGUET Anthony
Mme PEJOUX Claudine	Représentée par :	Mme MERCADER Y PUIG Maria
Mme DUCATTEAU Sylvie	Représentée par :	Mme VALLY Sophie
M. PLEE Eric	Représenté par :	Mme DERKAOUI Mériem
Mme MBONDO Thérèse	Représentée par :	M. CHOUDER Féthi
M. KADDOURI Nourredine,	Représenté par :	Mme KOUAME AKOUA Marie
Mme RABAH Hana	Représentée par :	M. KARROUMI Sofienne
Mme ALVES Presilya	Représentée par :	M. ZAIRI Rachid
Mme LENZI Ling	Représentée par :	Mme LENOURY Nadia

EXCUSES : Mme MILLA Josiane, MM. HAFIDI Abderrahim, AIT BOUALI Omar, RACHEDI Hakim

ABSENTS: Mmes REDOUANE Wassila, SIGNATE Rouguy, HAMDANE Bouchera

Secrétaire de séance : M. KARROUMI Sofienne

Direction Générale des Services / Direction des Affaires Juridiques du Domaine et de l'Administration Générale

Affaires Juridiques et du Domaine

REF : DAJDAJD2014041

Signataire : ABW

OBJET : Marché d'assurances de la ville d'Aubervilliers passé pour les années 2011 à 2014. Approbation du projet d'avenant n°2 au lot n°1 « Incendie – Divers Dommages aux Biens » et autorisation de signature.

LE CONSEIL,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code des assurances,

Vu le Code des Marchés publics, et notamment son article 20,

Vu la délibération N°340 du 16 décembre 2010 relatif au marché de prestations d'assurances n°DAJDAG-03/10 pris en ses cinq lots,

Vu l'avis favorable de la commission d'Appel d'Offres réunie le 17 décembre 2014,

Considérant que ce marché expire le 31 décembre 2014 et qu'il convient de le proroger pour une durée de six mois afin de conduire la totalité de la procédure de renouvellement de ces contrats,

A l'unanimité

DELIBERE :

DECIDE de proroger par avenant n°2 pour une durée de six mois, le lot n° 1 « Incendie – Divers Dommages aux Biens » du Marché d'assurances de la ville d'Aubervilliers passé pour les années 2011 à 2014.

Cette prorogation emporte une augmentation du montant initial du marché, le portant sur l'ensemble de sa durée de 280 480,18 € TTC à 318 768,94 € TTC, soit une plus-value de 13,65 % sans préjudice de l'indexation et de la modification de l'assiette du risque selon les conditions inchangées du contrat.

AUTORISE monsieur le maire à signer l'avenant n°2 avec la société SMACL Assurances

Reçu en préfecture le : 19/12/2014

Publié le : 19/12/2014

Certifié exécutoire le : 19/12/2014

L'Adjoint délégué
Sofienne KARROUMI



Adjoint délégué
Sofienne KARROUMI

